

Calendrier **révisé** de transmission des bulletins des élèves du secondaire (secteur jeune) en vue de l'admission au collégial pour l'année scolaire 2023-2024

Année scolaire 2023-2024

Voici une précision à la suite de l'annonce du ministère de repousser de deux semaines la date limite d'émission des bulletins de la 2^e étape au secondaire.

L'analyse des dossiers d'admission pour le 1^{er} tour se fera sur la base des résultats de la 4^e secondaire présents à Charlemagne, ainsi que des notes de la 5^e secondaire en cours. Ces derniers résultats sont un sommaire des deux premières étapes, ou dans la situation actuelle, uniquement les notes de la première étape. Nous sommes convaincus que cette analyse permettra un processus d'admission juste et équitable des jeunes présentement en 5^e secondaire, et ce malgré les disparités de continuum scolaire propres à cette année.

Nous avons également prolongé la période de transmission du sommaire des deux premières étapes jusqu'au 15 avril.

1^{re} étape	1. Transmission entre le 20 novembre 2023 et le 15 décembre 2023
2^e étape <i>Transmission du sommaire</i>	2. Si la 2 ^e étape se termine suffisamment tôt, une 2 ^e transmission s'effectue au plus tard le 23 février 2024
	3. Sinon, la transmission s'effectue entre le 15 mars et le 31 mars 2024 15 avril 2024

Si vous n'êtes pas en mesure de transmettre le sommaire des deux premières étapes avant le 23 février et que vous n'avez pas transmis la première étape, veuillez nous contacter à informatique@sracq.qc.ca dans les meilleurs délais.

En tout temps, les transmissions doivent respecter les conditions suivantes :

1. Les résultats transmis sont ceux d'une étape prévue au calendrier scolaire officiel de l'établissement;
2. Les résultats transmis sont inscrits sur le bulletin officiel et ce bulletin est remis aux élèves et à leurs parents.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations complémentaires.



Marc Viens
Directeur général